

LE JOURNAL DE BORD DE LA COG

Newsletter d'info n°5



Le point navigation

Terre en vue : la négociation est terminée

Le 1er juillet dernier, le Conseil d'administration de la CCMSA a approuvé la Convention d'objectifs et de gestion (COG) 2026-2030. **Ce vote acte l'accord trouvé entre la MSA et ses ministères de tutelle et marque l'aboutissement de plus d'une année de négociation.**

Pendant **près de dix-huit mois**, cette négociation a mobilisé l'ensemble de l'institution. Des centaines de salariés de la Caisse centrale et des caisses de MSA ont contribué aux travaux, représentant plusieurs milliers d'heures de réunions, d'analyses, de rédaction, de simulations et d'échanges avec les administrations de l'État.

Le troisième et dernier cycle de négociation, engagé au début de l'année 2026, est désormais achevé. Il a permis de finaliser les engagements de la future COG, les moyens humains et financiers qui les accompagneront ainsi que les indicateurs qui permettront d'en mesurer la mise en œuvre.

Cette édition spéciale revient sur les principaux résultats de cette négociation et sur ce qu'ils vont concrètement permettre aux équipes, aux élus et, surtout, aux adhérents de la MSA.

Notre boussole

Depuis le début des négociations, nous nous sommes appuyés sur :

Des résultats qui parlent

Les résultats obtenus lors de la précédente COG ont constitué notre meilleur argument. Ils ont démontré la capacité de la MSA à tenir ses engagements.

Une vision d'ensemble

Nous n'avons pas négocié les sujets les uns après les autres. Nous avons porté un projet global, en recherchant en permanence la cohérence entre les ambitions du plan stratégique MSA 2030 et les moyens nécessaires pour les mettre en œuvre.

Une mobilisation collective

Cette négociation est le fruit d'un travail collectif associant les équipes de la Caisse centrale et des caisses.

Des relais d'influence

La MSA a su faire entendre sa voix auprès des pouvoirs publics, des parlementaires, des élus locaux et de ses partenaires afin de rappeler le rôle essentiel qu'elle joue dans les territoires ruraux.



Le point étapes

Les principaux résultats de la négociation

Des moyens renforcés pour accompagner les adhérents

La négociation permet d'augmenter les moyens consacrés aux missions de la MSA.

- 876 M€ pour l'action sanitaire et sociale
- 172 M€ pour la prévention, soit +11%
- +50 % de crédits consacrés au mal-être agricole
- Des investissements importants dans le système d'information (+26%) et le patrimoine immobilier (162 millions d'€)

Des moyens humains plus favorables qu'initialement souhaités par les tutelles

La négociation n'a pas permis d'éviter une baisse des effectifs nécessitant de poursuivre les efforts engagés. Mais elle a permis d'en limiter très fortement l'ampleur.

La trajectoire passe d'une baisse de 1 205 postes initialement envisagés à 575 CDI.

Les deux tiers des départs à la retraite pourront donc être remplacés au niveau institutionnel.

La masse salariale globale est maintenue, malgré la baisse des effectifs.

Des moyens de fonctionnement stabilisés

Après plusieurs années de diminution des budgets de fonctionnement, la COG marque une inflexion.

Concrètement, elle permettra par exemple de continuer à financer : les déplacements sur les territoires, les formations, les outils du quotidien et d'assurer des conditions de travail adaptées pour les équipes.

Davantage de souplesse pour répondre aux besoins du terrain

La négociation apporte davantage de flexibilité dans la gestion des moyens. Elle permettra notamment d'adapter plus facilement les effectifs temporaires (CDD) aux besoins des organismes ou de pouvoir réutiliser certaines recettes exceptionnelles, par exemple la perception de loyers ou le remboursement des assurances après un sinistre, pour financer les travaux ou les dépenses nécessaires, sans pénaliser le budget de fonctionnement.

Une reconnaissance du modèle MSA

Enfin, cette COG confirme la place particulière de la MSA :

- Un acteur majeur des territoires ruraux
- Un modèle mutualiste reconnu
- Un réseau d'élus conforté dans son rôle de proximité
- Une capacité d'innovation et d'expérimentation préservée



Parole d'équipage

Les résultats de la négociation COG

Jean-François FRUTTERO, président de la CCMSA, **François SERPAUD**, premier vice-président de la CCMSA et **Anne-Laure TORRESIN**, directrice générale de la CCMSA, reviennent sur les résultats de la négociation de la COG



En sous-marin

Une démarche de sensibilisation renforcée

Si les négociations avec les administrations se sont déroulées dans les salles de réunion des ministères, une autre mobilisation, plus discrète mais tout aussi essentielle, s'est organisée partout en France.

Au fil des échanges, le contexte budgétaire s'est encore durci. Les finances publiques continuaient de se dégrader, tandis que les débats budgétaires à venir faisaient peser une forte incertitude sur les marges de négociation. Dans le même temps, l'instabilité politique renforçait le risque de voir les arbitrages prendre encore plus de temps.

Face à cette situation, **la MSA a fait le choix de compléter sa stratégie de relations publiques**, déjà fortement mobilisée auprès des parlementaires (près de 150 interventions auprès du gouvernement par les députés et les sénateurs pour appeler l'attention sur notre négociation) en appelant à la mobilisation les maires ruraux. **L'objectif était simple** : rappeler, preuves à l'appui, le rôle irremplaçable de la MSA dans les territoires ruraux et la nécessité de lui donner les moyens de poursuivre ses missions.

Les caisses MSA ont été au cœur de cette initiative en sensibilisant les élus locaux et en relayant les enjeux de la négociation sur leurs territoires. Grâce à l'engagement de l'ensemble du réseau, plus de 2 200 maires ont signé un courrier adressé au Premier ministre afin de soutenir les ambitions de la MSA et d'appeler au maintien des moyens nécessaires à son action.

Cette mobilisation collective a incontestablement renforcé la portée de notre message auprès des pouvoirs publics. Elle a contribué à faire reconnaître le rôle essentiel de la MSA dans les territoires ruraux et a pesé dans les arbitrages qui ont conduit à l'accord final. Elle témoigne aussi de la confiance que les territoires accordent à la MSA, une confiance construite chaque jour par les salariés, les élus et les caisses, au plus près des adhérents.

Et après ? L'équipage reste sur le pont pour préparer la mise en œuvre de cette nouvelle COG

Cap structurant de l'action de la MSA **pour les 5 prochaines années**, notre COG va être déclinée sous la forme de contrats pluriannuels de gestion (CPG), conclus entre les caisses du réseau et la CCMSA.

Ainsi, s'ouvre désormais la phase de préparation de ces CPG.

Ces documents constitueront les boussoles de l'action de la MSA dans les territoires pour la période 2026-2030 et les leviers de réussite collective de la nouvelle COG. Ils organiseront la répartition des objectifs, des moyens et des engagements de chaque organisme dans l'intérêt commun du service public de sécurité sociale agricole.

Ils seront négociés dans le cadre de dialogues de gestion qui auront lieu dans les mois à venir entre la caisse centrale et chaque caisse de MSA. Les CPG seront ensuite formalisés et présentés à chaque conseil d'administration local en vue de leur signature par le président du CA de la caisse et par son directeur général.



Directrice de publication : Anne-Laure Torrèsin
Contributeurs : Thomas Nicolet, Caroline Goyard

La MSA utilise votre adresse de messagerie pour vous envoyer sa lettre d'information.
Vous pouvez à tout moment vous désinscrire en utilisant le lien de désabonnement ci-dessous.
[En savoir plus sur la gestion de vos données et vos droits](#)

[Se désinscrire](#)

Si vous ne souhaitez pas que vos interactions avec les emails de la MSA (ouvertures, clics...) soient suivies à des fins d'analyse et de personnalisation, «LIEN_OPTOUT_TRACKING».

Ce choix n'impacte pas votre inscription à la newsletter.